



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15^e séance du mardi 4 mars 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Angélique Chatton et consorts : « *Risques cybers et protection des données personnelles* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de Mme Matewa disant :

« Le conseil souhaite être informé via la commission d'informatique à travers un rapport régulier (trimestrielle) de l'évolution du déploiement du programme du SGPD »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi quatre mars deux mille vingt-cinq

Le président :



Le secrétaire :